



Le lycée Alfred Sauvy abrite La Maison des Lycéens (MDL) .

Elle est gérée par des élèves élus, encadrés par l'équipe éducative du Lycée.

Cette association organise, finance et soutient les activités périscolaires de l'Etablissement.

Quelques exemples :

- Vente de Boissons et Viennoiseries aux élèves
- Prêts de jeux et de matériel sportif
- participation financière aux sorties culturelles, sportives et ludiques (Patrimoine, Cinéma, Kayak, Ski, Bowling, Accrobranche, Raid des Lycéens, VTT...)
- Soirées ciné-club et débats à thème
- Prise en charge des goûters du mercredi après-midi

Votre enfant peut devenir membre de cette association et profiter des actions durant toute l'année scolaire par adhésion.

BULLETIN D'ADHESION

Nom :Prénom : Classe : Age :

Cocher la case correspondant à votre choix (espèces ou chèque à établir à l'ordre de la Maison des Lycéens)

MDL	Demi-pensionnaire	Interne
Année scolaire	<input type="checkbox"/> 10 euros	<input type="checkbox"/> 20 euros

Attestation de prise de connaissance du règlement intérieur

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du développement durable, le lycée a choisi de ne pas imprimer les 30 pages du règlement intérieur. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance de ce règlement intérieur soit par l'adresse indiquée ci-dessous, soit en flashant le QR Code.

<https://alfred-sauvy.mon-ent-occitanie.fr/l-etablissement/reglement-interieur/>



A découper -----

Je soussigné, M ou Mme

responsable légal de l'enfanten

classe de reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Lycée

Professionnel des Métiers du bâtiment Alfred Sauvy.

Fait à....., le..... Signature :

Faire précéder la signature de la mention «Lu et approuvé»